

Médiation communautaire - Nous offrons un service GRATUIT qui aide les individus et les familles à résoudre les conflits et les différends. We offer a FREE service that helps individuals and families resolve conflicts or disagreements. Grâce à un processus de collaboration, nos médiateurs communautaires bénévoles aident les gens à résoudre des situations difficiles. La médiation communautaire peut constituer une solution de rechange efficace au règlement des questions ou des différends par l'entremise du système judiciaire officiel.

Médiateurs communautaire - Nos médiateurs communautaires sont des bénévoles formés provenant d'horizons, de cultures et de professions très variés (travailleurs sociaux, conseillers, avocats, parajuristes, etc.). Ce vaste groupe de bénévoles nous permet de fournir à la collectivité des médiateurs qui comprennent la diversité de la vie et des problèmes des gens.

Notre processus - Notre processus de médiation repose sur la diversité, l'équité et l'inclusion. Nos médiateurs coordonnent un processus sûr et efficace pour résoudre les problèmes, sans porter de jugements ni donner d'opinions sur le conflit. Il incombe aux médiateurs de jouer un rôle neutre tout au long du processus, en aidant toutes les parties concernées à trouver leurs propres solutions. Notre processus est simple et rapide. Si vous ou une personne que vous connaissez éprouve un conflit, veuillez nous appeler ou nous envoyer un courriel afin que nous puissions déterminer si la médiation communautaire est appropriée. Si tel est le cas, nous procéderons à une brève session d'admission avec chaque partie et le cas sera assigné à une équipe de deux médiateurs communautaires. Les médiateurs communautaires communiqueront avec toutes les parties pour fixer la date, l'heure et le lieu de la réunion de médiation qui convient à toutes les parties concernées. Au cours de cette réunion, les médiateurs travailleront avec toutes les personnes concernées par le biais de conversations ouvertes et partagées qui respectent toutes les parties pour parvenir à une entente et résoudre le conflit.

Voici les cas dans lesquels on peut vous assister :

- Disputes entre voisins (clôtures, bordures entre deux propriétés, bruits, pollution, etc.)
- Disputes familiales (Enfants, parents, époux, frères et sœurs, etc.)
- Disputes dans un logement (colocataires, locataires, locateurs, etc.)
- Disputes dans un milieu de travail (employés, employeurs, collègues, etc.)
- Disputes en milieu scolaire (étudiants, enseignants, parents, etc.)
- Autres Disputes (membres d'une association, membres d'un syndicat, fournisseurs de service, etc.)

Voici les cas pour lesquels on ne peut pas vous assister :

- Violence conjugale
- Divorce, problèmes de pension alimentaire ou de garde
- Implication ou allégations d'actes criminels

Critères d'éligibilité - La médiation communautaire est offerte à tous les adultes de 18 ans et plus. Un formulaire de consentement signé par un parent ou un tuteur est requis pour les personnes de 17 ans et moins.

Références – Les références ne sont pas requises, mais nous encourageons la famille, amis, défenseurs et organismes à y procéder.

Bénévolat – Ceci est un programme volontaire. Les participants peuvent se retirer du programme à n'importe quand.

La médiation est disponible en français en anglais. Les services d'interprétation sont disponibles par demande available upon request.

La médiation communautaire Windsor-Essex est une collaboration entre: la clinique juridique bilingue Windsor-Essex, les services à la famille Windsor-Essex et le Collège St-Clair d'arts appliqués et de technologie.

1770 Langlois Ave. Windsor, ON N8X 4M5 | 519-966-5010 | info@cmwe.ca

WWW.CMWE.CA

Médiation communautaire de Windsor-Essex

Questions fréquemment posées

| | |
|---|---|
| Comment la Médiation communautaire de Windsor-Essex (« MCWE ») peut-elle m'aider? | MCWE offre des services de résolution de conflits confidentiels et impartiaux à deux personnes ou plus qui sont en désaccord afin de les aider à trouver une solution satisfaisante. |
| Qu'est-ce que la médiation communautaire? | La médiation communautaire est un processus qui offert à l'extérieur des tribunaux pour assurer des conversations sécuritaires, volontaires et ouvertes aux personnes qui vivent un conflit et leur donne l'occasion de trouver des solutions qui conviennent à tous. Dans ce contexte, les médiateurs aident les gens à réfléchir à des solutions qui répondent aux besoins de chacun. Les personnes en conflit conçoivent la solution, et non les médiateurs. Une entente n'est conclue que lorsque chaque personne en conflit trouve la solution satisfaisante. |
| En quoi la médiation communautaire diffère-t-elle d'un processus judiciaire comme les tribunaux? | La médiation communautaire est différente parce qu'il ne s'agit pas d'un processus accusatoire; vous n'avez pas besoin d'un avocat; et ce n'est pas un processus juridiquement contraignant. De plus, la médiation communautaire ne traite pas des questions familiales (p. ex., divorce, séparation, garde ou successions) ni des différends commerciaux impliquant d'énormes sommes d'argent. |
| Pourquoi recourir à la médiation communautaire? | La médiation communautaire aide non seulement les gens à conclure des ententes, mais aussi à rebâtir les relations, à habiliter les parties à résoudre les conflits futurs et à transformer la façon dont les parties perçoivent les conflits et les autres. La médiation communautaire est un processus dans lequel les personnes en conflit ont la possibilité de raconter leur histoire, d'écouter l'histoire de l'autre personne et ensuite, Ensemble, essayez de trouver des solutions qui répondent aux besoins des deux personnes afin de résoudre le conflit ou le désaccord. |
| Qui sont les médiateurs? | Nos médiateurs sont des bénévoles expérimentés et formés qui représentent une variété de professions et de cultures. Deux médiateurs sont affectés à chaque cas. Le rôle des médiateurs est de faciliter la communication entre les deux parties et de les aider à trouver une solution. Les médiateurs ne sont pas là pour juger qui a raison ou qui a tort ou pour décider d'une solution. |
| Que se passe-t-il pendant une médiation? | Pendant la médiation, chacun aura l'occasion de partager son point de vue sur ce qui s'est passé et d'écouter le point de vue de tous les autres. Les co-médiateurs aideront les participants à trouver des solutions possibles et à explorer les meilleures options. Une entente n'est conclue que si tous les participants estiment qu'elle répond à leurs intérêts. |
| Qui peut utiliser CWME? | N'importe qui peut accéder à nos services, y compris les particuliers, les groupes de logement, les organismes communautaires et les organismes sans but lucratif. |
| Vos services sont-ils gratuits? | Oui! MCWE ne facture aucuns frais pour ses services. |
| Comment puis-je trouver plus d'informations? | Téléphone : 519-966-5010 Email : info@cmwe.ca Site internet : www.cmwe.ca/fr |